

INFORMATION RELATIVE AU  
NOMBRE DE DROITS DE VOTE ET D'ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL

(Art.L.233-8 II du Code de Commerce, Art. 223-16 du Règlement Autorité des Marchés Financiers)

Arrêté au 07/01/2026

Nombre d'actions composant le capital social : 5 267 336

Nombre total de droits de vote théoriques <sup>1</sup>: 8 019 452

Nombre total de droits de vote exerçables <sup>2</sup>: 8 019 452

---

<sup>1</sup> Nombre calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés les droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote, conformément à l'article 223-11 du Règlement de l'Autorité des Marchés Financiers

<sup>2</sup> Nombre total, déduction faite des actions privées du droit de vote, le cas échéant.

Ces données intègrent les effets de la division du nominal intervenue en décembre 2025.

